

Brèves de la Boucle

NOS PARTENAIRES



Des projets
communs pour
la réussite de
chacun

L'ACABRED - Une association dynamique

Créée depuis Juin 2011, l'**ACABRED** (Association des Commerçants et Artisans de la Boucle du Rhône en Dauphiné) travaille activement afin de mettre en place plusieurs projets innovants pour le maintien des activités de proximité dans les zones rurales.



L'ACABRED bénéficie de l'appui financier de la Région Rhône-Alpes dans le cadre du CDDRA (Contrat de Développement Durable de la Région Rhône-Alpes) en cours (volet 11-1).

L'association a pour objectifs de :

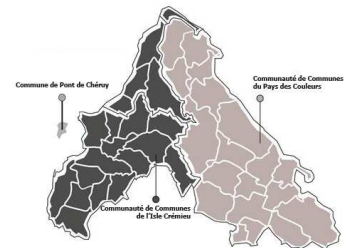
- Mettre en place des projets de territoire durables qui permettront de maintenir les activités commerciales et artisanales,
- Valoriser les initiatives locales des associations de commerçants adhérentes,
- Offrir aux commerçants et artisans des outils marketing de qualité à moindre coût.

L'ACABRED n'a pas vocation de remplacer les Unions Commerciales locales mais de venir en soutien avec des projets à plus grande échelle et une mutualisation des coûts.

Le périmètre d'actions de l'ACABRED est identique à celui du CDDRA et s'étend sur les **communautés de communes de l'Isle Crémieu et du Pays des Couleurs**.

L'association est ouverte à toutes les activités commerciales, artisanales, agricoles du territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné.

Territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné - CDDRA



Les Unions Commerciales adhérentes de l'ACABRED

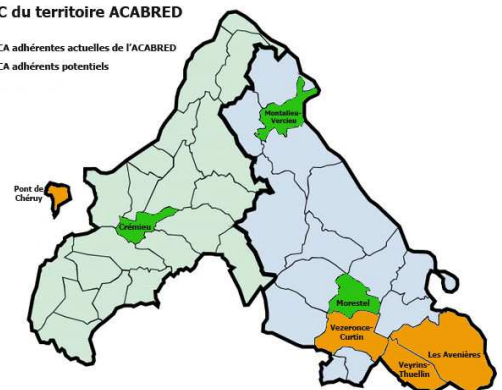
L'ACABRED compte à l'heure actuelle 3 Unions Commerciales (UC) adhérentes : Crémieu, Montalieu Vercieu et Morestel.

Le territoire compte 4 autres associations qui pourraient rejoindre notre démarche.

Nous vous rappelons que les **commerçants et artisans sans UC peuvent adhérer** à l'association et bénéficier des outils et de notre démarche.

Les UC du territoire ACABRED

■ UCA adhérentes actuelles de l'ACABRED
■ UCA adhérents potentiels

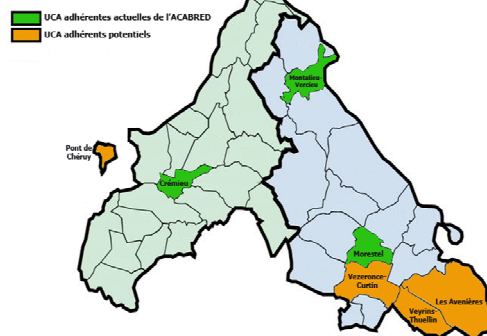


Le champs d'intervention de l'ACABRED

Les statuts de l'ACABRED prévoient un champs d'intervention sur les 2 communautés de communes de la Boucle du Rhône en Dauphiné : la CCIC ainsi que la CCPC.

Ces statuts offrent la possibilité aux commerçants et artisans n'ayant pas d'Union Commerciale (UC) de pouvoir rejoindre l'ACABRED et de bénéficier de la marche en avant initiée par l'association en faveur du commerce de proximité, de l'artisanat et des circuits courts.

Les UC du territoire ACABRED



- Offrir au plus grand nombre des outils de qualité

- Dynamiser le territoire

- Maintenir une activité de proximité

Réunion de présentation à la CCIC : Lundi 25 Juin

L'ACABRED et la Communauté de Commune de l'Isle Crémieu collaborent ensemble dans le cadre du FISAC.

Nos deux structures vous convient le **Lundi 25 juin prochain à partir de 18h30 dans les locaux de la CCIC à Villemerieu** à venir découvrir les projets de l'association en faveur du maintien des activités de proximité ainsi que les actions prévues dans le cadre du FISAC.

Cette réunion sera l'occasion de connaître les différentes opportunités offertes pour maintenir notre activité de proximité et le lien social créé.

Merci de confirmer votre présence auprès de l'ACABRED au 04 74 92 03 78

Mon commerçant à 2 pas - Valoriser la proximité

Animation nationale de notoriété du commerce de proximité.

Les commerçants du territoire ont récemment le flyer d'inscription à cette animation qui se déroulera du 17 au 27 octobre prochain.

Des kits animations au prix unique de 30€ TTC sont disponibles.

L'ACABRED a commandé 140 kits disponibles pour le territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné.

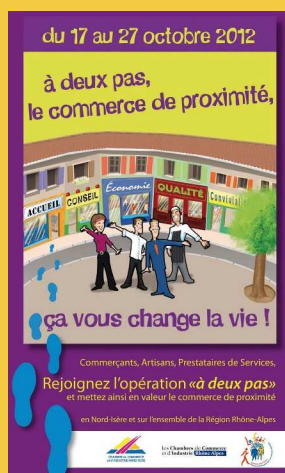
Les commerçants et artisans intéressés par cette animation doivent retourner le bulletin

de réservation à l'ACABRED qui s'occupe de tout !

Les kits comprennent :

- 25 sacs réutilisables à offrir à la clientèle
- 1 urne
- 200 bulletins de participation
- 1 tapis
- 6 adhésifs « empreintes de pas »
- 2 affiches de l'animation
- 2 affichettes promotions

1000 places de cinéma sont en jeu sur tout le territoire



Un projet de chèques-cadeaux 100% locaux... Pour une consommation 100% locale!

3ème cadeau le plus offert de France. Les chèques cadeaux sont des outils marketing incontournables !

Les chèques-cadeaux locaux devraient être **mis en place à partir de Noël prochain.**

Ce projet vise à **créer une dynamique de consommation locale** par la construction d'un lien entre les entreprises et les commerces du territoire.

Le but étant que les entreprises et comités d'entreprises qui ont pour habitude d'offrir à leurs employés des bons cadeaux valables essentiellement dans les grandes enseignes, offrent des bons cadeaux 100% locaux vala-

bles chez l'ensemble des commerçants et artisans du territoire.

L'intérêt est de **limiter l'évasion commerciale en direction des grands centres commerciaux voisins** afin de maintenir et développer les commerces de nos centres villes et villages qui au delà de leur fonction économique remplissent une fonction sociale et culturelle au service de la population.



Une étude de faisabilité a été réalisée grâce à divers **échanges d'expériences positifs avec des territoires qui ont opté pour les chèques-cadeaux locaux, réels vecteurs du développement local !**

Une carte qui fidélise la clientèle mais aussi le territoire !

L'ACABRED réalise une étude pour mettre en place une carte de fidélité à puce électronique à destination des commerçants et de leur clientèle.

Cette carte permettra aux commerçants de mieux connaître leurs clients en réalisant des promotions ciblées.

La grande distribution a compris l'intérêt des cartes de fidélité, inspirons-nous ! **Un client fidélisé, c'est la garantie pour le commerçant de maintenir son chiffre d'affaire !**

La carte de fidélité participe au maintien des commerces dans nos communes en permettant aux gens de consommer dans nos commerces de proximité, et de préserver le lien social sur le territoire.

C'est un gros projet qui verra le jour dans les mois à venir !

*Maintenir le
tissu
économique
de notre
territoire et
récompenser
la fidélité de la
clientèle*

Un site internet vitrine pour être visible de tous

Projet phare de l'ACABRED dans le cadre du CDDRA.

L'association prévoit la réalisation d'un site internet vitrine qui permettra de présenter l'offre commerciale et artisanale du territoire.

Les commerçants et artisans adhérents bénéficieront d'une visibilité sur le site qui leur permettra de présenter leur offre commerciale, leurs produits.

C'est un important projet qui permettra d'être visible sur la toile par les habitants, les touristes...

Chaque Union Commerciale sera dotée d'un site internet qui leur permettra d'annoncer les manifestations locales, les résultats des animations...



L'équipe ACABRED

L'ACABRED est une association de loi 1901.

Elle est composée d'un bureau à présidence tournante tout les ans.

Les membres du Bureau sont les présidents respectifs des Unions Commerciales adhérentes : Morestel, Montalieu-Vercieu et Crémieu.

L'association est aidée par 2 stagiaires jusqu'à fin juillet.
Benjamin JOLY et Cédric ARDUINI.

Chacun des stagiaire a un territoire de l'ACABRED attribué :

- Benjamin JOLY est sur le territoire de la CCPC
- Cédric ARDUINI est sur le territoire de la CCIC. Il travaille également sur le dossier FISAC de la communauté de communes.

Le CDDRA permet à l'ACABRED et aux 3 Unions Commerciales d'avoir **une permanente de la CCI Nord Isère** à temps plein : **Eglantine GUILLOT.**

N'hésitez pas à prendre contact avec notre équipe si vous désirez de plus amples informations sur nos projets de territoire.



*Benjamin JOLY - Chargé de mission ACABRED CCPC
Cédric ARDUINI - Chargé de mission ACABRED—FISAC*



Notre équipe

Cédric ARDUINI <i>Stagiaire Chargé de mission FISAC / ACABRED territoire CCIC</i>	04 74 92 03 78
Benjamin JOLY <i>Stagiaire Chargé de mission territoire CCPC</i>	04 74 92 03 78
Eglantine GUILLOT <i>Permanente CCI Nord Isère</i>	06 10 88 38 36

ACABRED

Maison Mestrallet

19 Cours Baron Raverat 38460 CREMIEU

☎ 04 74 92 03 78 Email : contact.acabred@gmail.com

Notre blog : <http://acabred.over-blog.com/>

Retrouvez nous sur Facebook

Directeurs de publication : M. Paul LAVIE - Mme Florence CHAUDET - Mme Catherine VEYRON

Rédaction : Eglantine GUILLOT - Benjamin JOLY - Cédric ARDUINI

Imprimé par nos soins à 50 exemplaires - Diffusion internet